SCHWEIZERISCHER **DROGISTEN**VERBAND
ASSOCIATION SUISSE DES **DROGUISTES**

par mail des chefs experts responsables aux:

- candidates et candidats PQ 2020
- responsables de la formation professionnelle des entreprises formatrices

Bienne, 22 avril 2020 msz/Fst

PQ 2020 droguistes CFC

Mesdames, Messieurs

Nous vous informons volontiers de ce que seront les procédures de qualification des droguistes CFC en cette année 2020.

Concernant les travaux pratiques, l'Association suisse des droguistes (ASD) a dû choisir entre trois variantes et déposer une demande de mise en œuvre auprès de la commission fédérale des procédures de qualification. Il a fallu tenir compte du fait que la variante retenue doit être réalisable dans tous les cantons et dans tous les lieux d'examens en respectant les directives de l'OFSP.

Garantir la santé et la sécurité de tous les participants reste la priorité absolue. Après mûre réflexion, moult discussions avec différents interlocuteurs de choix issus de la branche et de l'extérieur et pondération de tous ces éléments, l'ASD a finalement opté pour la variante 3a. Elle prévoit une évaluation par les entreprises formatrices et la prise en compte des notes d'expérience des cours interentreprises. Cela signifie qu'il n'y aura pas de travail pratique. En revanche, les responsables de la formation professionnelle en entreprise feront une évaluation écrite des personnes en formation entre le 1er et le 12 juin, laquelle ne se basera pas sur un unique entretien de conseil ou sur un instantané de la situation mais sur l'évolution de chaque apprenti durant sa période de formation et sur ses performances en ce qui concerne ses capacités sur le marché du travail. L'évaluation se fait au moyen d'une grille d'évaluation que l'ASD élabore actuellement et qui sera distribuée jusqu'au 22 mai via les directions des examens cantonales, resp. les chefs experts des entreprises. L'ASD prépare un mode d'emploi à ce sujet à l'attention des responsables des entreprises formatrices (formateurs professionnels, formateurs pratiques). Le travail supplémentaire pour l'évaluation devrait ainsi être acceptable.

Les examens scolaires des connaissances professionnelles et de la culture générale n'auront pas lieu. Les notes d'expérience seront prises en compte.

Le calcul de la note globale se fait selon l'aperçu suivant:

Variante 3a

Domaines de qualification		Objectif clé/thème	Arrondi / pondération	Arrondi / pondération
Travail pratique				
	Position 1	Evaluation entreprise	Note arrondie au demi-point / 70 %	Moyenne des notes des positions, arrondies au dixième / 30 %
	Position 2	Durchschnitt KN üK	Moyenne contrôle compétences CIE Note arrondie au demi-point / 30 %	
Connaissances professionnelles				
	Note expérience EP (1er-7e semestres.)			Moyenne des notes du bulletin semestriel arrondies au demi-point / 20 %
Culture générale				
	Note expérience + travail d'approfondissement (1er–7e semestres)			Moyenne de la note d'expérience et du travail d'approfondissement arrondie au dixième / 20 %

Meilleures salutations

Association suisse des droguistes

Frank Storrer
Directeur de l'ASD

Bernhard Kunz
Vice-président de l'ASD
Responsable formation initiale, formation continue et perfectionnement ASD

Remarque importante
La lettre de l'office de formation professionnelle du canton d'Argovie destinée aux candidats contient une information quelque peu erronée concernant les notes d'expérience. Correction: la position 2 de la note d'expérience correspond à la note des cours interentreprises et non, comme communiqué par erreur par l'office de formation professionnelle du canton d'Argovie, à l'évaluation de l'entreprise durant la formation initiale.

Copies à:
- Comité central de l'ASD
- Présidentes et présidents de section de l'ASD
- Chefs des groupements
- Membres de CSDP&Q
- Ecoles professionnelles des droguistes
- Organe de surveillance des offices de formation professionnelle cantonaux
- Flavia Bortolotto, SEFRI